

## 3.5.100 - BM COIFFEUR BLOC 04 - MODULE 4.1 - HYGIENE ET SECURITE (4 JOURS)

### Objectif général

- Piloter la stratégie de prévention des risques et garantir la conformité réglementaire, hygiénique et sécuritaire d'un établissement de coiffure, afin d'assurer la protection des collaborateurs, de la clientèle et la pérennité juridique de l'entreprise.

### Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité dans un salon de coiffure et superviser le respect de la réglementation.
- Identifier les risques et les actions préventives et rédiger un document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Réaliser une veille juridique et technologique dans le domaine de la coiffure.
- Identifier des sources et des acteurs clés en matière d'hygiène et de réglementation.

### Prérequis

Spécifique aux métiers cf. Règlement Particulier :

- Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel et/ou
- Expérience dans le métier considéré

### Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

### Modalité d'inscription

Modalités d'inscription : avant le début de la formation, entretien préalable, dossier d'inscription à compléter et signature d'une convention de formation simplifiée.

**Durée : 28h**

**Public :** Chefs d'entreprise / Conjoint(s) / Salarié(s) / Demandeur d'emploi

**Plages horaires :** De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

**Formateur.trice :** Expert(e) du domaine

**Effectif :** 5 à 12 stagiaires

### Suivi et évaluation :

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Examen final écrit : Etude de cas « Nettoyage et sécurité »

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Démonstrations par le formateur.
- Atelier participatif en groupe restreint
- Cours théoriques sur la technologie, les outils et les processus
- Exercices pratiques de difficulté croissante, sous contrôle individualisé.
- Travail en autonomie pour la répétition des gestes.
- Projets individuels pour l'application des compétences.



Pour plus d'informations

*Partout présents*

**LA CHAMBRE**  
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**  
formationcontinue04@cmar-paca.fr

**HAUTES-ALPES**  
formationcontinue05@cmar-paca.fr

**ALPES-MARITIMES**  
formationcontinue06@cmar-paca.fr

**BOUCHES-DU-RHÔNE**  
formationcontinue13@cmar-paca.fr

**VAR**  
formationcontinue83@cmar-paca.fr

**VAUCLUSE**  
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pebre, 13008 Marseille  
N° SIRET : 130.020.878.00240  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du  
préfet de région PACA

Notre centre de contact :  
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

Rdv sur [cmar-paca.fr/catalogues-des-formations](https://cmar-paca.fr/catalogues-des-formations)

### Séquence 1 :

#### Les enjeux et la prévention des risques La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Les enjeux de la prévention des risques.

- Les notions juridiques, économiques, et humaines selon les codes du travail, de la sécurité sociale, pénal, arrêtés...
- La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Les obligations de l'employeur en matière d'hygiène des locaux et leur accessibilité (accessibilité aux personnes en situation de handicap...).
- Explication et exemples des différents moyens de préventions : organisationnels, techniques, humains.

### Séquence 2 :

#### Mise en application de la méthode d'évaluation des risques

- Identification des sources et des acteurs clés en matière d'hygiène et de réglementation.
- Identification des risques et des actions préventives : anticiper les risques pour les humains et pour l'entreprise.
- Mise en application de la méthode d'évaluation des risques.
- Elaboration d'un document unique : Le document unique : définition.
- Rédiger les procédures de mise en application des mesures de sécurité, en respectant la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité du travail et de bien-être du client, afin d'anticiper les risques pour les humains et pour l'entreprise.
- Elaboration du plan de prévention et du règlement sanitaire de la structure.

### Séquence 3 :

#### Normes en matière du nettoyage Veille juridique et technologique

Normes en matière du nettoyage :

- Les normes du nettoyage des équipements, matériels et locaux mobilisés lors des prestations de coiffure en lien avec le règlement sanitaire.

Veille juridique et technologique :

- Définition de la veille juridique et technologique.
- Les outils pour mener une veille : organisation professionnelle, fournisseurs, revue spécialisée, le net... Sources identifiées fiables, justifiées et croisées en matière d'hygiène et de réglementation.

### Séquence 4 :

#### Méthode de veille Evolutions légales et réglementaires

Méthode de veille :

- Création d'une méthode de veille.

Evolutions légales et réglementaires :

- Comment faire évoluer ses pratiques et celle de ces salariés en fonction des évolutions légales et réglementaires.
- Bilan de formation.